

UNIVERSITÉ LYON II

U. E. R. I. P. S. E.

VOUS-ME

ECOLE JUIVE ET COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE

LEURS RAPPORTS EN FRANCE ET LA SITUATION A LYON

THÈSE DE DOCTORAT DE 3^E Cycle
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SOUTENUE PAR

YOSSEF CHVIKA

DIRECTEUR DE THÈSE : PROFESSEUR Guy AVANZINI

631

DÉCEMBRE 1984

BIBLIOTHÈQUE
CHATELAIN

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE	
Une approche du judaïsme français et d'une identité	
CHAPITRE I	
Le Judaïsme français de la Révolution de 1789 à nos jours	16
L'enquête démographique de la SOFRES en 1976 : Juif ou Israélite	44
CHAPITRE II	
L'Identité juive	52
Torat Israël - la perspective religieuse La notion du peuple - Am Israël	57
Le peuple et ses attitudes religieuses	63
La personnalité juive	65
L'antisémitisme	67
Point de vue national - Eretz Israël	72
Le sentiment d'appartenance	77
Les Juifs et l'Etat d'Israël	79
La centralité d'Israël	81
Que signifie "Etre Juif"	83

DEUXIEME PARTIE

La fonction de l'école juive française dans la
quête de l'identité

CHAPITRE III

L'enseignement de la tradition juive de l'ancien Israël à nos jours	93
L'éducation dans la période biblique	94
La période Talmudique	97
La maison paternelle et les rites des fêtes	105
L'étude et le balancement	107
La Yechiva en Europe	109
Les structures éducatives de 1939 à nos jours	115

CHAPITRE IV

L'école juive en France :	
Ses effectifs	119
Sa vocation spécifique	123
Son organisation administrative en France et à Lyon : Le Fonds Social, l'Agence Juive, le Fonds d'Investissements pour l'éducation	128
Les ressources financières et leurs répartitions	134

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE V

L'école juive de Lyon	142
Les caractéristiques de la communauté juive de Lyon	144
Genèse de l'école	147
Les statuts de l'école	150
Le budget de fonctionnement	151
Les structures pédagogiques	155
L'enseignement général	160
L'enseignement religieux	162
Les fêtes, l'histoire, l'hébreu	164
La physionomie des élèves et de leurs familles	172
Les conditions matérielles de l'école	177

CHAPITRE VI

Une enquête pour saisir les représentations de ses usagers	179
Le choix des témoins privilégiés	179
Le type d'entretien retenu	181
Les opinions sur la situation religieuse communautaire	183
La représentation sur le concept d'identité	186
Les représentations de l'enseignement général et de l'enseignement religieux	192
Analyse et débat	199

CONCLUSION	221
ANNEXE	227
BIBLIOGRAPHIE	281
TABLE DES MATIERES	286
TABLEAU DES ANNEXES	290

DEUXIEME PARTIE

LA FONCTION DE L'ECOLE JUIVE FRANCAISE

DANS LA QUETE DE L'IDENTITE

CHAPITRE III

L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADITION JUIVE

DE L'ANCIEN ISRAEL A NOS JOURS

Depuis la destruction du Temple, l'éternel
consacre le quart de sa journée à enseigner les
enfants.....

Abodah Zarah 3 B

L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADITION JUIVE DE L'ANCIEN ISRAEL A NOS JOURS

Comment, à travers l'histoire, se sont développées les structures scolaires et juives et comment s'est effectué l'enseignement de la tradition. C'est ce que nous allons maintenant examiner.

L'EDUCATION DANS LA PERIODE BIBLIQUE :

La Bible est la source principale de la recherche des origines de l'éducation juive. Les connaissances que nous y recueillons proviennent de la littérature biblique et des descriptions des personnages célèbres qui devinrent sujets d'identification et d'imitation (Abraham, Moïse, Salomon, David...). Or il apparaît que le contenu de cette éducation est présenté à travers les relations de vie quotidienne, et les discours de prophètes, en prose et en poésie. L'éducation, pendant la période biblique, était en majorité non formelle. Certains termes sont mentionnés dans la Bible, comme ceux de Maître (Moré) (1), enseignant (mélamed) (2), élève (talmid) (3), étude (limoud). En revanche, l'expression école (bet sefer) n'apparaît pas. Nous distinguons trois périodes principales :

- a - De la période patriarcale à l'installation en terre de Canaan (XVIIIe au XIe siècle av. J.C.)
- b - le royaume (Xe au VIe siècle av. J.C.)
- c - l'exil babylonien et le retour à Sion (586 à 500 av. J.C.).

1 - Isaïe 30 : 20 ; 9 : 14. Proverbes 5 : 13

2 - Cf. II Chroniques 15 : 3 Job 36 : 22

3 - Cf. I Chroniques 25 : 8. Isaïe 8 : 15 ; 3 : 4 ; 54 : 13

La période patriarcale :

La famille, sous l'autorité paternelle, constituait la cellule sociale de base. Le jeune enfant, principalement le garçon, y recevait les rudiments nécessaires à son éducation. Celle-ci était essentiellement de nature religieuse. L'enfant la recevait donc auprès de sa maman et, à partir de 13 ans, le père avait la charge de la continuer. Elle se déroulait oralement, à travers l'exemple personnel et la relation de faits notoires ou remarquables.

La promesse faite à Abraham (1) l'exode d'Égypte (2) et l'alliance au Sinaï (3) unirent toutes les tribus qui constituèrent la nation d'Israël. Celle-ci, guidée par des prophètes et des prêtres, partira à la conquête de la Terre de Canaan pour s'y établir. C'est à cette époque qu'apparaît la connaissance de l'écriture et de la lecture, permettant d'offrir une éducation écrite. Les changements de la période patriarcale et l'émanation du royaume ont affaibli le pouvoir du chef de tribu, et c'est la première fois que les départements prennent la responsabilité de l'éducation publique des jeunes, surtout pour la maîtrise des armes.

En 1072, le Royaume d'Israël fut détruit et sa population dispersée. C'est durant cette période que les Scribes et les Instructeurs (mévinim) répandent l'enseignement de la Torah. Ainsi, la lettre écrite et le livre de la Torah devinrent-ils la base fondamentale de l'enseignement (4).

1 - Cf. Genèse 15

2 - Cf. Exode 1 - 7

3 - Cf. Exode 19 - 20

4 - Cf. Josué 1 : 8 ; Les Psaumes 1 : 2

- L'exil babylonien et la période hellénistique :

En - 586 av. J.C., le royaume de Juda fut détruit par Nabuchodonosor, roi de Babylone, et les Judéens emmenés en exil. Il fut cependant accordé à une partie d'entre eux de retourner en Juda, alors province du Royaume Perse. A partir de -330 av. J.C., Alexandre le Grand affirme son pouvoir sur la région, et ce jusqu'à la fin du 2ème siècle avant J.C.

La synagogue remplaça le culte du Temple par des prières et la lecture de la Torah. Le besoin de maîtres fut rapidement ressenti, du fait que le public parlait la langue araméenne. En cette période, ils s'occupaient principalement de l'enseignement de la Torah, et non de l'éducation de l'individu. La fonction éducative n'était plus : "sauvegarder et pratiquer", mais "étudier et enseigner".

L'éducation juive, dans la période hellénistique de 638 à 332 av. J.C. ; faisant suite à ce vif désir concernant l'instruction des enfants, des écoles furent instituées. Les premières écoles d'instruction publique apparaissent durant la période hellénistique (1). On attribue l'introduction de l'éducation gratuite à Ben-Sira (2), pédagogue renommé.

L'éducation juive, pendant la période hellénistique, n'influença guère les générations montantes, car elle fut marquée par la culture grecque.

1 - Cf. Qo : Qohelet 5 Ecclésiaste 2,9

Cf. Si : Siracide ou Ecclésiaste 39 : 1 - 3

2 - Fin du 3ème siècle avant J.C.

LA PERIODE TALMUDIQUE, 1er SIECLE AV. J.C. A 429 :

La chute du 2ème Temple de Jérusalem en 70 après J.C. et la destruction du royaume de Juda par les légions romaines commandées par Titus, portèrent un coup terrible à la société juive. C'est dans ce contexte que la vision de Johanan Ben Zakkai prend son sens ; il implore l'Empereur romain de lui laisser fonder l'école de Jabneh, proche des rivages de la Méditerranée, sous la conduite de sages professeurs issus de Jérusalem. "Give me Jabneh and its sages." (1)

C'est sans doute l'école rabbinique de Jabneh, sous la conduite de ses sages voués à l'enseignement de la Torah (Le Pentateuque) auprès d'une petite communauté rescapée des massacres perpétrés par les romains, qui sauvegarda l'existence du judaïsme durant cette période troublée et qui favorisa la relève à venir de Babylone au Moyen Age.

Le système d'éducation publique : Comme par le passé, durant la période biblique, le père et la maison paternelle ont la charge de commencer l'éducation des jeunes. Mais, vers la fin du 1er siècle avant J.C., Siméon Ben-Shetah (2) étend à chaque région et à chaque ville un système d'éducation publique pris en charge par la collectivité. Le corps de professeurs sera supervisé de façon centralisée. Les enfants entrent à l'école vers l'âge de 6 ou 7 ans. (Talmud BB 21 a) (3).

1 - Git 56 b : se réfère à Gittin (divorces) Cf. Talmud COHEN PAYOT A. - Payathèque, 1980, Mishna 3ème ordre 6ème traité.

2 - Talmud Yerouchalmi Ketovot fin du chapitre VIII

3 - Talmud (BB 21 a) se réfère à : Baba Bathra Mishna 4ème ordre, 3ème traité.

Le Bet Sefer servira à l'étude du Talmud pour lequel des méthodes d'apprentissage particulières seront mobilisées. L'élève devra souvent et longtemps répéter les textes par coeur. On mettra à sa disposition des moyens mnémotechniques ; en cas exceptionnel, le professeur aura recours aux punitions corporelles ou, parfois, à l'humour, afin de créer une atmosphère propice. La qualité qu'on exigeait de lui était un amour sans faille de la Torah, et un comportement exemplaire.

La période talmudique est caractérisée, comme les précédentes (biblique, hellénistique) par une absence de théorie éducative uniforme. En général, la philosophie de l'éducation était : "L'important est la pratique et non la connaissance" (1). Donc les maîtres insistaient sur la pratique, le comportement quotidien et l'application des connaissances. Mais la période talmudique a redonné une importance à la langue hébraïque dans les écoles. Les commentaires (Derachot) de la Bible ont occupé une place prépondérante et ont été transmis dans les divers pays d'Europe.

Durant le Moyen Age (de la fin du Ve siècle après J.C. à la fin du XVe siècle) à Babylone et sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, le système éducatif ne concernait que la population mâle. L'éducation des filles était pratiquement inexistante, réduite au minimum, afin de les préparer seulement à leur rôle ultérieur d'épouse et de mère, ce qui fait que la population féminine était analphabète.

A la fin du Ve siècle après J.C., le Talmud de Babylone est rédigé. La communauté juive de Babylone est alors à son apogée et restera la plus

1 - Cf. traité Avot 1 : 17 ; 3 : 17.

brillante jusqu'au Xe siècle. Cette position dominante se reflète également à travers des structures éducatives de très haut niveau, dirigées par des "rashei hayeshivot" (1) ultérieurement dénommés "géonim" (2), dont l'autorité en matière de loi religieuse fut reconnue dans tous les pays où les Juifs étaient dispersés. L'influence de la communauté juive de Babylone s'étend à partir du VIIe siècle après J.C. dans toutes les communautés des pays méditerranéens conquis par les Arabes, y compris l'Espagne, grâce à la langue commune imposée, l'Arabe. Le style de vie juive dans ces pays conquis tend à s'uniformiser, en particulier en ce qui concerne l'éducation. Comme par le passé, c'est le père qui transmet les premiers rudiments à tous, sans distinction de sexe. Les rites durant les Shabbats et les fêtes tracent un cadre de vie à l'enfant dès son jeune âge.

Généralement, c'est une institution communautaire attenante à la synagogue : Les garçons y sont appelés "tinokot shel bet kneset" (3) ; les maîtres, "melammedim" ou "melammedei tinokot", sont recrutés et payés par les communautés qui les emploient. Quelquefois, il s'agit d'écoles privées, dans le cas de familles très aisées.

Notons-en les principales structures (4) :

- L'école élémentaire, qui prépare le garçon à devenir ultérieurement un adulte participant au service de la synagogue. En conséquence, la lecture en est l'objectif majeur.

1 - Supérieur de Séminaire rabbinique.

2 - Sages-génie.

3 - Enfants de la synagogue.

4 - Encyclopédie de l'éducation, pp. 159-161, Jérusalem (en hébreu).



- Le Midrash, qui est une école intermédiaire, correspondant à l'école secondaire avec deux orientations :

- Midrash Mishna (étude de la loi orale)
- Midrash Talmud (étude du Talmud)

Le maître est appelé "Rav" (1), et le centre d'études supérieures de Talmud qui correspond à un Etablissement d'Etudes Supérieures est appelé "Yechiva".

Le système éducatif qui prévalait au Sud de la France et en Espagne était celui de Babylone. C'est lors de la conquête Arabe, vers le Xe siècle, que la communauté juive espagnole remplace celle de Babylone en tant que communauté rayonnante de toute la Diaspora. Le niveau des écoles intermédiaires et supérieures progresse grâce à l'introduction de nombreux nouveaux manuscrits d'auteurs espagnols et surtout, à l'apport de Rachi (2), un savant juif de Troyes, qui offre un commentaire de l'ensemble de la Bible et de certains traités talmudiques. A cette époque, nous observons un relatif abandon du "pilpul" (3), et une meilleure étude de grands maîtres ayant élaboré des bases claires, tels Isaac Alfasi et, ultérieurement, Maïmonide, qui est resté une des plus grandes figures du judaïsme. A propos de l'éducation, ce dernier s'est prononcé ainsi : "La loi va avoir pour but deux choses, à savoir le bien-être de l'âme et du corps. Mais, chose absolument étonnante ou très logique, le bien-être du corps passe obligatoirement par l'amélioration

1 - Rabbin

2 - Rachi : "Rabbenou Chlomo ben Itshaki".

3 - Argumentations incessantes à propos de la législation.

de la manière de vivre des hommes les uns avec les autres. Deux choses permettent d'y parvenir : tout d'abord la disparition de la violence, ainsi l'homme est-il amené à ne plus agir selon son bon plaisir, mais au contraire, il est forcé de faire ce qui est utile à tous, puis en "faisant l'acquisition par chaque individu des moeurs utiles à tous, à la vie sociale" (1).

D'après Maïmonide, le bien-être de l'âme est, certes, le plus élevé, mais celui du corps est prioritaire, c'est l'ordre de la nature ; il faut donc satisfaire ses besoins primaires : nourriture, vêtement, habitat, pour s'adonner à l'étude. L'homme s'appuiera sur la communauté car, seul il ne peut que très difficilement subvenir à ses besoins. Pour Maïmonide, il a été démontré que l'homme est susceptible d'une perfection première (du corps) et d'une perfection dernière, sublime (de l'âme). "Le but de la Torah c'est de faire parvenir à cette double perfection. Elle règle d'une part les relations mutuelles des hommes, elle améliore d'autre part les croyances par lesquelles on peut parvenir à la perfection dernière, car c'est par elle seule que l'homme est immortel" (2). Au niveau de l'enfant (3) : Comprendons donc que la société, essentiellement la mère et le père, vont

1 - ANGEL Y. - MAIMONIDE M. : Une philosophie d'éducation.

2 - HED HAHINOUCHE : Tel-Aviv n° 9 - pp. 8-9 et 26-28 (revue hébraïque d'éducation)

3 - BLUMENFELD S.M. : Les préceptes de l'éducation de Maïmonide.

Hahinouch (l'éducation) n° 28, pp. 144-155, 1957.

éduquer, nourrir, vêtir l'enfant ; ils vont l'aider à réaliser la perfection première. L'homme va appliquer ce qu'on appelle en hébreu "Misvat le adam ben haverso" ou "devoir de l'homme envers son prochain".

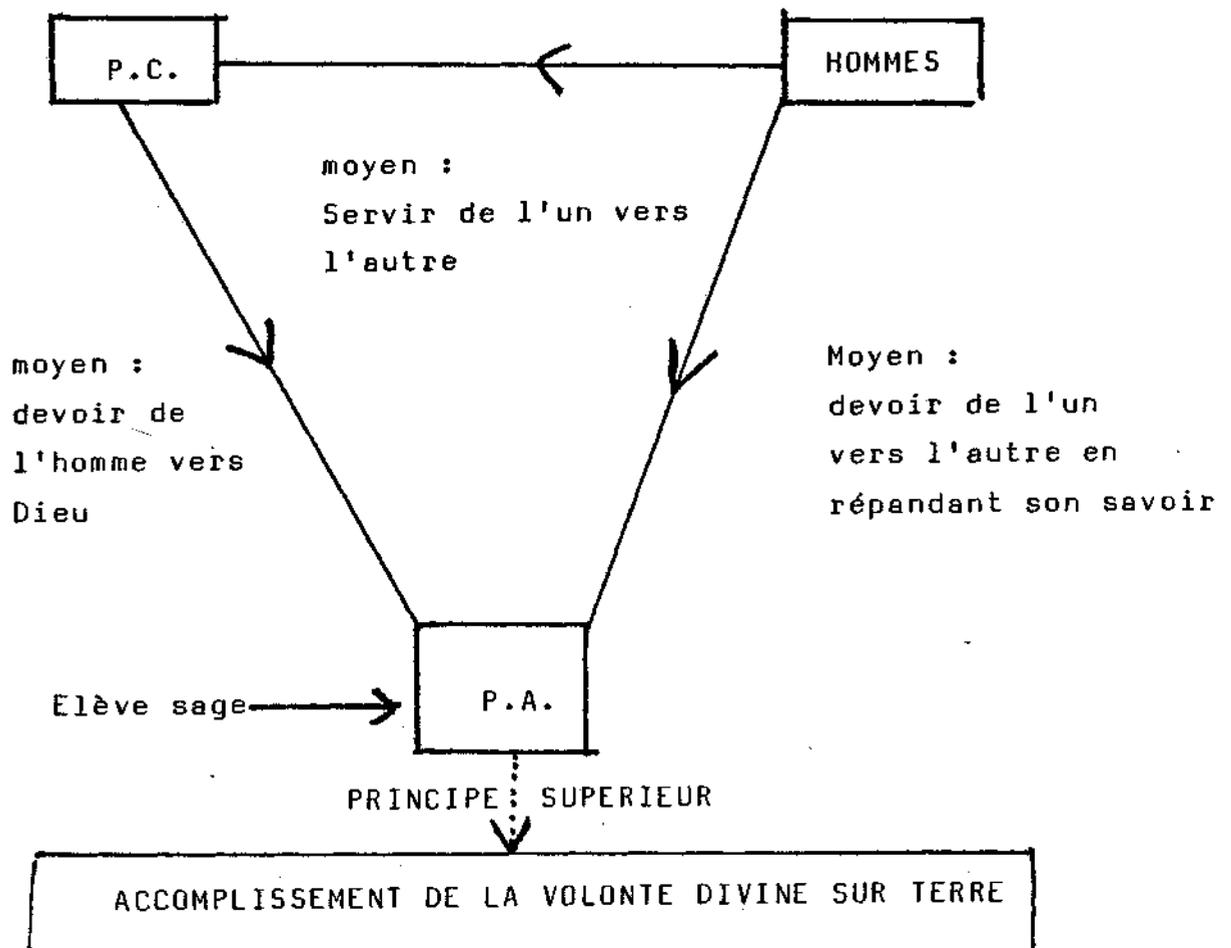
- A 8 jours, l'enfant est circoncis, ses parents le joignent à la communauté d'Israël ; à 5 ans ils lui enseignent la Torah, à 10 ans la Mishna. Ils lui donnent l'assise nécessaire pour atteindre cette perfection du corps dans un premier temps. Ils vont lui apprendre tous les commandements, en les lui faisant vivre à la maison, donc par la tradition (rôle primordial des parents). C'est également ainsi qu'ils devront lui enseigner ce que Maïmonide appelle les bases de l'enseignement monothéiste.

- A 13 ans, l'enfant est responsabilisé, tandis qu'auparavant, il était soumis entièrement à la communauté. Ses parents avaient à répondre de ses actes devant Dieu. Maintenant, c'est lui ; à 13 ans, l'obéissance à Dieu lui incombe puisqu'une fois (Talmid Hakam), "étudiant sage", il devient lui-même éducateur. Et l'on revient ainsi directement à ce que disait Maïmonide : "faire acquérir à chaque individu des moeurs utiles à la vie sociale".

Cela correspond à une sorte de vase communicant. L'enfant est membre de la communauté, il en dépend et, une fois adulte, lui rend ce qu'il a reçu et continue son ascension. Il existe donc une interdépendance. De plus, on est profondément convaincu que l'existence même de la communauté dépend de la diffusion de la connaissance ; on dit même que le monde n'existe qu'à travers le souffle des enfants.

Essayons d'entrevoir pourquoi Maïmonide dit que c'est par la perfection dernière que l'homme est immortel. Nombreuses sont les déclarations du Talmud qui soulignent la grandeur du devoir d'éducation : "Celui qui inculque la Torah à ses enfants est de ceux qui recueillent avec joie leurs fruits en ce monde, tandis que leur capital subsiste dans le monde à venir". "Celui dont le fils travaille dans la Torah, c'est comme s'il ne devait jamais mourir" (Genèse).

SCHEMA



P.C. : Perfection du corps
P.A. : Perfection de l'âme

Pendant la période de Maïmonide, l'accent sera mis sur l'étude de l'hébreu, sa grammaire et la poésie contemporaine. Il y aura une étude plus approfondie des Prophètes et des Ecrits Hagiographiques.

On assiste au début de l'instruction profane et à une ouverture sur le monde extérieur (géométrie, médecine, sciences physiques, philosophie). L'étude de l'Arabe permettra aux étudiants les plus avancés l'accession à des professions exceptionnellement élevées dans la société arabisée. Même la musique et les sports sont enseignés aux garçons avancés des familles riches, à titre privé.

Ce curriculum d'études élargies aux domaines profanes de l'Arabe, de la musique et des sports déchira les communautés juives d'Espagne et du Sud de la France. Et c'est dans la classe sociale juive aisée, ayant le plus profité de cet enseignement profane, que l'on nota, aux XIIe et XIIIe siècles, un affaiblissement de la foi et des croyances religieuses. Au début du XIVe siècle, le Rabin Asher Ben Jehiel, en provenance d'Allemagne, devient rabbin de Tolède et recentre les études uniquement sur des sujets talmudiques.

La Provence est soumise à l'influence Arabe d'Espagne. La communauté y connaît le même essor éducatif et culturel qu'en Espagne. Lunel, Posquière, Marseille, Narbonne, Arles. Narbonne et Arles particulièrement sont, au XIIe siècle, des centres juifs d'études médicales qui, ainsi que Toulouse, vont acquérir une notoriété au delà des frontières de l'hexagone.

Les communautés juives d'Italie connaissent, spécialement dans le Sud, le même essor éducatif et culturel qu'en Espagne et en Provence avec, cependant, une meilleure connaissance de l'hébreu, comme langue parlée, qu'en terre d'Islam.

Au Nord de la France et en Allemagne, les objectifs se limitent strictement à l'orthodoxie (la Torah, les commandements, la dévotion complète à Dieu) à la différence de l'Espagne et de la France du Sud qui connaissent l'ouverture sur le monde extérieur à partir du XIIe siècle. Cependant, les connaissances judaïques sont très répandues au sein de la population, elle-même très pratiquante.

LA MAISON PATERNELLE ET LES RITES DES FETES :

Comme ailleurs, le père et la famille apportent les premiers rudiments éducatifs qui sont d'autant plus stimulants, dans ces pays, que la pratique religieuse y est très forte.

Le Heder : C'est la salle qui correspond à l'école élémentaire et qui réunit des garçons ou "bahurims". Ce terme, qui apparaît au XIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle (1), suggère que certaines salles attenantes à la synagogue servaient à l'étude et à l'enseignement. Une cérémonie d'accueil était organisée lors du début de la scolarité de l'enfant, vers 5 ans. La tradition était de faire sucer au jeune enfant les lettres en miel de son prénom, inscrites sur un gâteau. Ainsi lui souhaitait-on une scolarité aussi douce que le miel.

L'entrée à l'école devait être vécue sur un mode agréable et surtout, pur, laissant un souvenir

1 - POUGATCH I. : A l'écoute de son peuple, un éducateur raconte, ed. Albin Michel, Paris 1980, pp. 16-18

délicieux. Actuellement, les Hassidim (1) ont encore conservé cette tradition. Celle-ci peut prendre la valeur d'un véritable rite d'initiation, le père accordant à l'enfant l'entrée dans le monde de la connaissance et l'encourageant à avancer et à reculer le corps alors qu'il apprenait ou récitait.

L'observation du balancement peut, à notre époque encore, être effectuée dans toutes les écoles talmudiques ou d'études religieuses juives. L'échange constant que demande l'étude talmudique donne l'impression d'être vécu corporellement. Ce que "l'intellect" n'est plus en mesure de supporter va se jouer sur le corps, qui devient médiateur d'une relation. L'étude talmudique est une véritable dialectique, parfois très complexe et souvent source de confrontation entre les deux partenaires (l'étude talmudique se fait généralement par deux). Le balancement joue un rôle de contrôle et de régulation de la pulsion et de l'énergie engagée. Mais il est également à placer dans un mouvement de recherche, de compréhension dynamique. On voit parfois les talmudistes se lever pendant l'étude, aller de-ci de-là. L'étudiant met toute son énergie dans cette recherche qui parfois, de l'extérieur, donne l'impression d'un combat "violent". On le voit se frotter la barbe, lever la voix, réajuster sa calotte, tapoter sur le livre, tout cela modulé selon le caractère de

1 - Hassidisme : un mouvement du XVIIIe siècle dirigé par des rabbins. Son but est d'apporter un nouvel espoir aux masses juives. Sa doctrine principale : tous les actes de la vie quotidienne doivent s'accomplir dans la joie, car Dieu n'a jamais abandonné le peuple.

chacun. C'est une véritable effervescence. Selon les talmudistes, cette énergie est utilisée dans l'étude pour arriver à l'acceptation de l'autre et de ses orientations et non pas à sa destruction. Le balancement aiderait peut-être à cette canalisation d'énergie.

DESCRIPTION DU BALANCEMENT :

Avant - Arrière : essentiellement quatre éléments du corps s'activent lors du balancement : le tronc (plus le bassin), la tête (plus le cou), les jambes et les bras. Une multitude de combinaisons est possible. Lors du balancement d'avant en arrière, on peut observer le tronc en avant, avec la tête dans le prolongement du tronc, ou celle-ci encore plus avancée que le reste du corps grâce à un étirement du cou. En fin de course, la tête peut s'incliner à droite ou à gauche, ressemblant au réflexe qu'on pourrait avoir, pendant une chute, afin de préserver la face de son visage. Ici, la mimique peut nous laisser observer les sourcils tantôt froncés, tantôt relâchés, avec les yeux fermés se rouvrant souvent au retour de la course. Généralement, le bassin suit le mouvement des jambes. Les pieds peuvent être joints ou décalés. Dans ce dernier cas, le balancement est encore plus total puisqu'il met à contribution tout le corps. Le mouvement des pieds crée souvent un léger rythme, une cadence. Le léger claquement des pieds sur le sol provoque de petits bruits et agit comme une décharge ou une secousse sur le reste du corps.

Tout le poids du corps sera donc tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre. Lorsque les pieds sont joints, il peut y avoir des flexions qui agissent au niveau des genoux. Le tronc ira se jeter parfois à droite, parfois à gauche et donnera l'impression

de se désarticuler. Les bras restent ballants, se rattachent au corps près du ventre ou encore, tiennent le livre de prières. Parfois, pendant le balancement, les mains sont serrées ou claquées l'une contre l'autre, comme un poinçon sur une bague.

Une fois l'alphabet acquis, la Bible et le Talmud deviennent les objets d'étude.

- Le Midrash Katan, ou école intermédiaire, continue cet enseignement, et ce jusqu'à 13 ans.
- Le Midrash Gadol, ou grande école, yeshiva, reçoit de 13 à 20 ans les meilleurs élèves. Les études talmudiques en sont l'objet unique, jusqu'à ce qu'ils en sachent autant sinon plus que leur professeur.

En Europe de l'Est, l'influence des communautés juives allemandes atteint le sud de la Russie et la Crimée dès le XI^e siècle, que ce soit par des échanges de correspondance avec l'Allemagne, l'envoi d'étudiants en Allemagne ou bien encore par l'arrivée de réfugiés juifs allemands fuyant les persécutions religieuses.

En Asie, les communautés juives du Yemen, de la Perse, de l'Afganistan... souffraient des conditions de vie difficiles. En conséquence, l'effort éducatif ne put généralement dépasser l'instruction élémentaire. Les structures éducatives n'ont pas changé. Du XVI^e au XVIII^e siècles, seuls les garçons poursuivent des études. Seules les filles des familles riches peuvent recevoir une instruction, privée seulement.

La découverte de l'imprimerie abaissa grandement le coût des livres et, en conséquence, contribua au développement de l'éducation juive. Cependant, la vague croissante de pogroms, de persécutions et d'expulsions menaça physiquement la communauté de par le monde, à tel point qu'au XVII^e

siècle, elle connut un déclin numérique effrayant, d'où une désagrégation de l'école élémentaire et de la yeshiva (1).

A l'école élémentaire (de 5 à 13 ans), le maître ou "melammed" instruit les garçons, regroupés entre 10 et 15 par classe. On y enseigne, comme par le passé, la lecture, les prières, la Torah, le Talmud. La langue d'étude est souvent le Yiddish. L'école élémentaire est composée du Héder, un établissement privé, mal géré et de bas niveau éducatif, et d'un Talmud Torah, un établissement dépendant de la communauté, d'abord à l'usage des pauvres et des orphelins, mieux géré, car supervisé par un organisme communautaire efficace : "la société du Talmud Torah".

LA YESHIVA : (2)

Modèle de l'enseignement supérieur où est enseigné le Talmud. Dans ces écoles, les Ecritures vont donc devenir familières, vivantes, approfondies, de façon précise et minutieuse. Ainsi lues et relues, elles finissent, en quelque sorte, par devenir la chair et le sang du talmudiste, "son unique ouverture vers Dieu et sur le monde" (André Chouraqui).

Il suffit de pénétrer dans la salle d'étude pour avoir une idée de la pensée talmudique. La tradition a maintenu intactes ces écoles, telles qu'elles ont existé à l'époque du Talmud. Dans cette vaste salle qui peut contenir jusqu'à 900 étudiants (parfois plus), les talmudistes sont penchés sur les textes de la Bible, qu'ils

1 - L'Encyclopédie de l'Education (en hébreu)
pp. 395-399.

2 - LA YESHIVA : le collège rabbinique.

analysent ensemble (deux par deux) à haute voix. En général, le dégrossissement se fait par groupe de deux élèves, puis le maître qui n'est là que pour guider, vient soutenir l'enseignement oral qu'il a lui-même reçu de ses professeurs. Tout jeune, l'enfant apprend à étudier par groupe de deux ; ils s'appellent mutuellement "haver" ou "ami". Dès 13 ans, l'enfant qui rentre à la Yeshiva apprendra de cette façon, certains en partiront vers 20 ans, d'autres y resteront toute leur vie.

Selon André Chouraqui, lorsqu'on interroge ces étudiants, on s'aperçoit alors de la souplesse et de la puissance intellectuelle à laquelle ils sont parvenus. Le Talmud est pour eux un enseignement d'école un exercice proprement spirituel. La démarche intellectuelle que constitue la lecture et l'approfondissement d'une page de Talmud vise essentiellement à briser les cadres de la pensée logique et rationnelle. Les exercices qui sont répétés quotidiennement vont, non seulement permettre une connaissance parfaite du texte biblique mais conduire l'esprit ainsi forgé "aux seuls horizons nouveaux et insoupçonnés du profane". De plus, pour renforcer cette ambiance d'étude et de dévouement, la prière vient s'allier à la méditation du texte. Cette méthode, poussée jusqu'à l'absurde, et l'enseignement orthodoxe de la yeshiva maintiennent la communauté juive dans ses traditions.

Une petite parenthèse est à ouvrir en ce qui concerne ce que l'on pourrait appeler le classement ou le nivellement des élèves, mais il ne faut pas se méprendre ; il n'est pas question de classer d'une façon ou d'une autre les élèves dans les yeshivot. La Mishna avoth (1) enseigne qu'il existe

1 - La MISHNA Pirkei Avot ou maximes des pères.

quatre sortes de disciples :

- Celui qui comprend facilement et oublie vite, mais perd son avantage par son défaut,
- celui qui comprend difficilement mais retient bien ce qu'il a compris, rachète son défaut par son gain,
- celui qui comprend facilement et oublie difficilement est un homme heureusement doué,
- celui qui conçoit difficilement et oublie facilement est mal doté par la nature.

En Europe du Nord (Allemagne, Autriche), il est possible d'observer une vague de pogroms démantelant les communautés puis, vers le XVIIe siècle, une apparition de banquiers puissants, de marchands, de "Juifs de Cour", en terres allemandes. Cette classe aisée va, comme en Espagne cinq siècles plus tôt, se détacher progressivement de ses croyances religieuses et de ses traditions et apprécier les études profanes (Langues française, anglaise, sciences exactes...) au détriment des études orthodoxes.

Le XVIIIe siècle est appelé siècle des lumières (mouvement de la Haskala) ; l'époque de l'émancipation politique, telle en Allemagne, dans l'empire Autrichien (1782 : Edit de tolérance), dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest et en France va amplifier ce processus (2).

En Italie, la communauté va devenir prépondérante autour du bassin méditerranéen, après l'expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal en 1492. L'enseignement destiné aux filles y était mieux accepté, parfois jusque dans les écoles. Les communautés recrutaient même des maîtresses ou

1 - GRAYZELS S. : Histoire des Juifs, tome II, pp. 190-200, Paris, S.T.E., 1967.

"mellamdot". L'enseignement était ouvert aux études profanes, comme en Espagne aux XIIe et XIIIe siècles (langue italienne, arithmétique, médecine), et même à la musique, la danse, l'art dramatique pour les garçons des familles les plus aisées. L'émancipation en Italie, conséquence de celle de France, va amplifier également ce mouvement jusqu'à l'assimilation.

En Europe de l'Est, (Russie, Pologne, Lithuanie, Galicie), les communautés vont demeurer orthodoxes, bien à l'écart de ce mouvement d'émancipation; leur langue commune est le Yiddish.

En Afrique du Nord, (Maghreb) et Méditerranée Orientale (Turquie, Syrie, Égypte de l'Empire Ottoman, Grèce, Balkans), l'expulsion des Juifs d'Espagne va contribuer aussi à renforcer ces communautés. L'éducation y reste traditionnelle.

L'émancipation politique généralisée en Europe Occidentale a coïncidé avec le "Siècle des Lumières" ou Haskala (XVIIIe siècle). La Révolution Française de 1789 marque l'aboutissement des progrès de la bourgeoisie, instituant un nouvel ordre socio-économique. En Europe Occidentale, les Juifs ont désormais acquis l'émancipation politique et s'ouvrent au monde extérieur; la tendance assimilatrice se répand, surtout au sein des classes sociales les plus aisées, jusqu'à provoquer de nombreuses conversions au christianisme dans certains pays comme la France, l'Allemagne et l'Autriche.

En France, la communauté s'organise en Consistoire et ouvre des écoles séparées pour garçons et filles, avec des programmes combinés, religieux et profane.

Une réorganisation étatique des écoles, faisant suite aux lois de séparation de la religion et de l'Etat, rend l'école gratuite et obligatoire. On

observe un déclin rapide de l'instruction juive et un démantèlement des structures éducatives, dès le milieu du XIXe siècle pour le Sud, un peu plus tardivement - vers le début de XXe siècle, pour l'Alsace-Lorraine. L'instruction juive devient un supplément de l'école élémentaire. C'est en 1827 que l'école rabbinique sera fondée pour les niveaux supérieurs, mais le recrutement d'élèves est faible.

En Italie, le déclin est encore plus rapide, plus marqué au sein des classes socio-économiques les plus favorisées. Dans ce pays, l'instruction "supplémentaire" à l'école élémentaire prévaut, à raison d'une heure par jour. Quant à l'école rabbinique, fondée en 1829 pour les niveaux supérieurs, on y enregistre également peu de succès.

En Angleterre, le déclin est beaucoup plus tardif et plus lent, pour plusieurs raisons. Ce n'est qu'en 1870 que l'école fut rendue obligatoire ; la communauté continua donc à diriger son réseau d'écoles privées jusqu'à cette date.

Des vagues d'immigrants d'Europe de l'Est (Russie, Pologne), arrivent vers la fin du XIXe siècle, avec leur orthodoxie et leurs traditions, ralentissant le courant assimilateur.

En Allemagne et en Autriche, les tendances à l'assimilation sont très fortes et de nombreux Juifs des classes aisées se convertissent au christianisme. Le déclin de l'instruction est donc très rapide. il est cependant contré en partie par la réaction orthodoxe, sous l'égide de Samson Raphael Hirsch à partir de 1855 ; mais cette réaction orthodoxe ne touche qu'une petite partie de la population ainsi que des immigrants venus d'Europe de l'Est (Russie, Pologne), comme dans le cas de l'Angleterre. Après la première guerre mondiale, l'empire d'Autriche éclate en états indépendants, transformant des communautés en minorités

nationales, souvent mal traitées et en butte à l'antisémitisme.

En Europe de l'Est la "philosophie des Lumières" progresse très lentement, avec un siècle de retard. le Sionisme -Mouvement National - attire les intellectuels (Weizman, Dizengoff, Bialik, Ahad Ha-Am...) qui préconisent la renaissance de la langue hébraïque et du nationalisme juif ; le mouvement "Hibbat Zion" (1) est très actif dans ce domaine.

A la fin du XIXe siècle, le "Heder metukhan" (2) est créé. C'est une école élémentaire traditionnelle, d'idéologie politique sioniste, ou encore appelé le "Bet Sefer Ivrit", ou école hébraïque. De nombreux garçons continuent à fréquenter le "Heder" et la "Yeshiva" traditionnels.

En 1918, la Révolution Russe provoque le démantèlement de l'organisation des communautés : les relations avec les communautés extérieures sont coupées.

En Pologne, l'idéologie politique sioniste se répand (le mandat britannique en Palestine, créant le "Foyer National Juif, soulève l'espoir des persécutés), le réseau d'écoles se politise. Agudat Israël représente la tendance orthodoxe, le Mizrahi, lui représente la tendance religieuse sioniste.

En ce qui concerne les pays islamiques de l'Empire Ottoman, le Maghreb, la Perse et les Balkans, retenons trois dates (3) :

1 - Amour de Sion

2 - Classe améliorée

3 - L'encyclopédie de l'Education - Op. Cit. pp. 410-419.

- Vers 1860, l'alliance israélite universelle (AIU), créée par des Juifs français, développe un réseau scolaire dans les pays orientaux (Empire Ottoman, Maghreb, Perse et Balkans) aboutissant à la modernisation du "Héber" et à la diffusion de l'enseignement aux filles également (matières profanes, langues du pays d'accueil...)

- Vers 1867, l'Ecole Normale Israélite Orientale est créée, dépendante de l'Alliance Israélite Universelle, pour former ses maîtres en son établissement de Paris.

- En 1901, une organisation allemande, "l'Hilfsverein Der Deutschen Juden", développe un réseau scolaire dans ces mêmes territoires. En Europe occidentale, après l'émancipation politique, les lois rendant l'école obligatoire, laïque et gratuite vont contribuer au déclin rapide des structures éducatives des communautés. Seul un minimum d'instruction "supplémentaire" va être maintenu avec quelques succès, en vue de préparer le garçon à la confirmation de la Bar-Mitsvah.

LES STRUCTURES EDUCATIVES DE 1939 A NOS JOURS :

Durant la 2ème guerre mondiale, les Allemands ont détruit les plus grandes communautés d'Europe de l'Est et réduit leur population.

- L'URSS a isolé et privé de ses libertés religieuses et culturelles les 2,5 millions de Juifs qu'elle a gardés à l'intérieur de ses frontières,

- Les Etats-Unis d'Amérique du Nord sont devenus la première communauté du monde, tant par le nombre (6 millions environ) que par la puissance économique et politique,

- Israël (créé en 1948) constitue la deuxième communauté du monde - plus de 3,8 millions d'âmes - et devient le centre d'intérêt majeure qui réo-

riente l'effort éducatif des communautés dans tout le monde "libre".

En Europe Occidentale d'après guerre, la reconstruction des structures éducatives fut politiquement facilitée par l'attitude des gouvernements occidentaux, financièrement soutenue par la communauté américaine (Joint Distribution Committee) et structurellement effectuée grâce à l'Agence Juive (1), qui envoya des professeurs partout où cela était nécessaire. Jusqu'à ce jour, l'école supplémentaire dispense un enseignement nécessaire pour devenir Bar-Mitsva. L'école à temps complet n'intéresse que peu d'élèves (moins de 10% de la population scolaire). Le problème majeur est celui de l'indifférence générale concernant l'éducation, en dépit du sursaut lors de la guerre des Six Jours.

La France devint la troisième communauté juive du monde, avec 700.000 âmes, à majorité orientale aujourd'hui, après la décolonisation du Maghreb dans les années 1955-1965, qui provoqua l'exode massif vers ce pays.

Aux Etats-Unis d'Amérique d'après guerre, les changements sociaux sont très rapides : La population quitte progressivement le centre des grandes villes au fur et à mesure de sa réussite sociale et s'installe en banlieue. Cela provoque le déclin très rapide des écoles traditionnelles (écoles supplémentaires). L'école élémentaire arrive à toucher environ 10 % des élèves (2). Les camps d'été obtiennent un franc succès aux Etats-Unis. La

1 - Organisme israélien

2 - Encyclopédie Judaica, Education Jewish, vol V.
Jerusalem et New-York, 1970

jeunesse visite Israël en nombre croissant. Les accords universitaires permettent à des milliers d'Américains de s'inscrire dans les différentes universités d'Israël avant de repartir terminer leurs études aux États-Unis.

Nous venons de parcourir quelques millénaires pour tenter d'appréhender un "système" d'éducation. Nous pouvons observer que l'éducation a toujours été un domaine préservé. Non seulement l'enseignement est sauvegardé et résiste aux péripéties de l'histoire mais, plus encore, il est le symbole d'une résistance au temps. C'est dans la tradition orale et écrite que le peuple juif a puisé ses ressources et ses forces.

L'enseignement devient impératif ; c'est à travers lui que se forgera une conscience et un souvenir. L'enfant devient l'espoir d'une réalisation de l'idéal du père. Tout est fait pour que, dès son plus jeune âge, il puisse acquérir et transmettre un héritage. L'enseignement juif devient la priorité et la substance, qu'il soit persécuté, pauvre, riche ou libre. On rapporte que l'enseignement ne devait être interrompu sous aucun prétexte, même pour construire le Temple. Nombreuses ont été les déclarations du Talmud qui soulignent la grandeur du devoir d'éducation : "Celui qui inculquera la Torah à ses enfants est de ceux qui recueillent avec joie leurs fruits en ce monde, tandis que leur capital subsiste dans le monde à venir. "La force de l'enseignement va au delà d'une possibilité donnée de survivre dans ce monde, il assure la vie dans le monde futur".

CHAPITRE IV

L'ECOLE JUIVE EN FRANCE

EFFECTIF - STRUCTURE ADMINISTRATIVE

VOCATION

L'école juive en France

Durant notre séjour en France, en tant que délégué auprès de la Communauté Juive, à Marseille puis à Lyon, nous avons constaté combien le problème de la sauvegarde de l'identité préoccupe la communauté juive de France. Nous avons eu de nombreuses discussions à ce sujet avec les leaders des communautés, les présidents et les membres des associations et noté que le dénominateur commun à leurs différentes attitudes est d'en voir la solution dans l'éducation juive.

Or, pour la majorité d'entre eux, éducation égale enseignement formel, c'est-à-dire les écoles juives à plein temps. On pourrait supposer qu'ils croient davantage à leur influence qu'à une éducation non formelle, susceptible d'être menée à travers d'autres institutions, comme les centres communautaires, les mouvements de jeunesse, les Talmud Torah (1) et autres groupes de ce genre. Mais le discours des responsables insiste inlassablement sur l'importance de l'école juive. Aussi faut-il d'abord en recenser les réalisations.

SES EFFECTIFS

Les écoles juives à plein temps ont pris naissance en France dans leur forme actuelle, à la suite des conditions historiques, psychologiques et humaines d'après guerre (1945). Elles furent

1 - Talmud-Torah : Ecole dispensant des cours d'hébreu les mercredi et dimanche et enseignant surtout la prière aux enfants en vue de la préparation à la Bar-Mitsva (Première communion)

fondées généralement par des particuliers désirant leur donner un contenu spécifique, afin d'épargner à la nouvelle génération les déchirements auxquels ils avaient été eux-même confrontés. Ils ont souhaité voir se dresser une nouvelle jeunesse, qui pût se mouvoir avec aisance dans le patrimoine culturel de leurs pères et de leurs concitoyens.

Il s'agit donc d'un phénomène relativement récent, dont le développement a été progressif jusqu'en 1962, puis accéléré. Nous distinguerons trois périodes principales : Avant 1945, il y avait deux établissements à Paris. De 1945 à 1961, onze autres ont vu le jour à Paris, dans la région parisienne, à Strasbourg et à Aix les Bains. En 1962, quarante nouveaux établissements ont été ouverts à Paris et en province.

De même, s'agissant des effectifs, les données sont aussi significatives : En 1950, pour toute la France, 450 élèves fréquentaient une école juive. Ce nombre a évolué progressivement jusqu'en 1962 (venue des Juifs d'Afrique du Nord) où l'on dénombrait 1340 élèves. Nous remarquons à partir de 1962 une évolution accélérée, à savoir :

En 1981	8800 élèves
En 1984	10083 élèves *

* Ces données nous ont été fournies par le service de l'enseignement du F.S.J.U.

LA PROGRESSION DES EFFECTIFS SCOLAIRES
ET LA CREATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS
1971/72 - 1982/83

OCTOBRE 83

ECOLES	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83
ECOLE ARIEL	70	59	59	46	55	58	81	83	75	79	78	77
ECOLE LUCIEN DE HIRSCH	548	548	547	570	571	637	658	719	745	775	808	819
ECOLE YABNE	503	500	482	507	517	560	597	678	675	698	724	722
I.N.I.O.	104	115	121	118	127	143	125	121	142	220	230	220
ECOLE MAIMONIDE	299	305	297	301	328	337	373	375	412	403	492	515
ECOLE AILU PAVILLON/BOIS	320	119	147	166	231	236	230	288	302	301	329	321
ECOLE GASTON TENOUDJI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	177	265	260
ECOLE ECHIVA D'AIX	147	160	185	174	185	202	199	180	163	208	186	179
ECOLE JUIVE DE LYON	158	260	313	272	256	179	197	214	217	226	258	246
ECOLE YAVNE MARSEILLE	218	246	240	206	265	268	245	277	328	338	365	399
ECOLE AQUIBA STRASBOURG	565	573	630	650	650	650(1)	620 (1)	538	520	477	476	483
ECOLE YEHOUDA HALEVY	-	-	-	-	-	-	-	45	58	74	56	56
	2 732	2 885	3 021	3 010	3 185	3 269	3 325	3 518	3 637	3 976	4 267	4 297
ECOLE CHEL BAROUCHE VINCENNES	-	-	-	10	-	-	-	54	46	61	66	59
ECOLE AN CHALOM STRASBOURG	-	-	-	-	-	-	140	128	130	131	124	123
ECOLE CENTRE ESHEL, STRASBOURG	-	-	50	-	-	47	-	40	43	46	48	46
ECOLE JARDIN D'ENFANTS, COLMAR	-	-	-	-	-	-	17	17	12	15	11	12
ECOLE JARDIN D'ENFANTS, MILHOUSE	-	7	12	15	18	22	21	23	21	24	20	22
ECOLE AN RACHI, TOULOUSE	-	-	-	-	-	-	-	12	15	18	31	55
								3 792	3 904	4 271	4 567	4 614

* Ces données nous ont été fournies par le service de l'enseignement du F.S.J.U.

Nous constatons simultanément une augmentation régulière des effectifs des écoles à plein temps. On est passé de 2732 élèves, en 1971, à 4614 élèves, en 1982.

Grâce à la création du Fonds d'Investissements pour l'Education, s'est réalisé un mouvement particulièrement important : De 3325 élèves en 1977 à 3792 en 1978, soit une augmentation supérieure à 10 % en un an.

De nombreuses autres petites institutions regroupent une cinquantaine d'élèves. Celles-ci sont généralement le résultat d'une initiative locale et fonctionnent ponctuellement. C'est le cas de certains jardins d'enfants, ou de foyers de jeunes, créés pour les familles du quartier ou des familles défavorisées.

A ces effectifs, il convient d'ajouter 2975 élèves du réseau des écoles techniques et professionnelles de l'O.R.T., (Organisation, Reconstruction, Travail) qui ont pour vocation une formation professionnelle assumée par 8 établissements : 4 dans la région parisienne et 4 autres à Lyon, Marseille, Strasbourg et Toulouse.

Ce réseau technique est en majorité fréquenté par de jeunes Juifs. L'O.R.T. propose un éventail d'études préparant directement à la vie active. Et son calendrier respecte le calendrier rituel israélien, propose une nourriture rituelle et dispense un enseignement d'hébreu moderne, allant de deux à trois heures par semaine.

EFFECTIFS DES ECOLES JUIVES A PLEIN TEMPS 1983/84

14/6/84

= = = = =

123

	<u>Maternelle</u>	<u>Ecole</u>	<u>Collège</u>	<u>Lycée</u>	<u>Total</u>	<u>O.R.T.</u>	<u>TOTAL GENERAL</u>
PARIS	813 25 % 54,5 %	963 29,5 %	867 26,5 %	618 19 % 45,5 %	3.261 100 %	326	3.587
REGION PARISIENNE	649 16,7 % 47,4 %	1199 30,7 %	1378 35,3 %	676 17,3 % 52,6 %	3.902 100 %	1342	5.244
PROVINCE	743 25,5 % 57,7 %	940 32,2 %	673 23 %	564 19,3 % 42,3 %	2.920 100 %	1307	4.227
	2 205 21,9 % 52,7 %	3 102 30,8 %	2 918 28,9 %	1 858 18,4 % 47,3 %	10 083	2 975	13.058 =====

EFFECTIFS DES ECOLES	JEUNES	ADULTES	TOTAL
O.R.T. 1983/84			
Ecole de travail (Paris)	326	360	686
Ecole O.R.T. Montreuil	953	919	1872
Ecole O.R.T. Choisy le Roi	65	306	371
Ecole O.R.T. Villiers le Bel	324	104	428
Ecole O.R.T. Marseille	453	99	552
Ecole O.R.T. Yéchiva Toulouse	210	57	267
Ecole O.R.T. Strasbourg	330	-	330
Ecole de Lyon	314	108	422
	2975	1953	4928

LA VOCATION SPECIFIQUE DE L'ECOLE JUIVE :

Ses responsables souhaitent encourager les élèves et leurs parents à l'étude de la Torah et à l'accomplissement des commandements. Ils les incitent à s'intéresser aux problèmes de la communauté et d'Israël.

Certes, afin de permettre une intégration à la communauté nationale, un enseignement général conforme aux programmes officiels est dispensé. Mais, en outre, les élèves jouissent d'un enseignement religieux qui leur permet un approfondissement des connaissances de la culture juive la plus authentique. Les objectifs de l'école juive sont donc à la fois d'assurer un enseignement général conforme aux programmes de l'éducation nationale et d'accomplir une mission, spécifique, à

travers un enseignement et un vécu religieux. C'est pourquoi elle ambitionne d'être ouverte sur la cité, de donner un sens à la vie, en particulier par l'éducation de la Foi, et par la culture religieuse et de favoriser les relations entre les membres de la communauté éducative : maîtres, élèves, parents... Elle aspire à promouvoir l'éducation de la liberté, l'épanouissement humain, ainsi que la participation, l'expression et le sens de la responsabilité. De même, souhaite-t-elle préparer ses élèves à une vie juive active, ouverte sur la communauté et Israël (1).

Ces objectifs ont été confirmés par le Conseil National du F.S.J.U. (6/5/81) à savoir :

"Le Conseil National fait par ailleurs siens
"les critères pédagogiques et doctrinaux émis par
"le Fonds d'investissement pour l'Education :

" a - La vie de l'école et l'enseignement dispensé
"seront conformes aux normes de la tradition juive

" b - L'école développera l'attachement de ses
"élèves envers l'Etat d'Israël sous toutes ses
"formes, y compris l'Alyah (2)

" c - L'école cultivera le sentiment d'appartenance
"à la communauté juive en France et dans le monde."

Pourquoi cet intérêt grandissant ? Pourquoi les responsables communautaires français, insistent-ils autant? Manitou dit : "Si l'on insiste tellement sur "Ehad" (l'un), l'unité du peuple juif, c'est parce que cette unité n'existe pas et qu'elle reste encore à conquérir" (3). Nous croyons qu'il existe

1 - Voir annexe pp. 231-235

2 - Alyah : Immigration en Israël.

3 - MANITOU : surnom du philosophe et rabbin, Léon ASKENAZI, directeur du Lycée français à Jérusalem.

un besoin ici, en Israël et ailleurs, de procéder à un retour aux sources. Pourtant, en Israël, du seul fait de vivre sur la terre de nos ancêtres, le problème de l'identité est résolu ; peu importe d'ailleurs comment, puisque, par la présence, on participe déjà à l'histoire du peuple. Ce dont il s'agit, c'est de savoir si je désire que mon fils vive suivant la législation religieuse ou non. De toute façon, quelle que soit l'option choisie, l'enseignement est donné dans la langue de la Bible et le programme comporte, entre autres, la connaissance de l'Histoire, des textes bibliques, de la littérature hébraïque. La vie publique et le milieu ambiant sont culturellement, religieusement et nationalement juifs.

En France, en revanche, la question est plus fondamentale. Désirons-nous que notre fils soit "normalisé" ou conscient de sa différence en l'assumant pleinement ? La réponse n'est pas simple. Et point n'est besoin de passer en revue les différentes attitudes pour affirmer que la réalité juive se situe entre les extrêmes, du renoncement total à son identité, à l'expression la plus exigeante de la vie traditionnelle. Si les écoles juives ont connu un développement important au cours des dix dernières années, on peut affirmer, sans risque d'erreur, qu'il tient ce besoin de retour aux sources et d'affirmation de soi. De ce fait, on assiste non seulement à une augmentation de l'effectif des écoles anciennes mais également à la création de nouveaux établissements, en particulier depuis 1970.

Il est important de rappeler en outre que cette école en France, terre d'asile, a constitué une structure d'accueil pour les vagues successives de réfugiés d'Egypte (1957) de Tunisie, du Maroc et de l'Algérie (1957) : Si elle a permis

l'intégration des enfants à la communauté nationale, l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord a entraîné un changement quantitatif et qualitatif de la communauté qui s'est traduite par la volonté de retrouver, de maintenir et de renforcer son identité. Les parents d'élèves désirent pour leur enfant un cadre éducatif approprié, qui lui permette d'être lui-même et avec les autres.

Aussi, devant l'évidence enseignée par l'histoire que l'enseignement est le principal facteur de la pérennité de la communauté juive, une part de plus en plus importante de ressources a-t-elle été réservée au fonctionnement des écoles, à leur extension et à leur équipement, ainsi qu'à la création de nouvelles installations. Ce grand essor a, par ailleurs, été favorisé par les conditions de vie de ces 20 ou 30 dernières années. A cet égard, la situation n'est pas propre exclusivement à l'enseignement juif. Nous constatons la même faveur pour tout l'enseignement privé, en particulier l'enseignement catholique. En effet, alors que les effectifs dans l'enseignement public pour les premier et second degrés étaient en diminution à la rentrée de septembre 1978 du fait de la baisse de la natalité amorcée vers 1964 (1), l'enseignement privé, dont les effectifs dépassent 2 millions d'élèves, enregistrait une sensible augmentation.

Certes l'Etat, en assurant une aide aux écoles juives, dans le cadre législatif, a rendu possible ce développement, laissant à la charge des parents et de la communauté une partie du fonctionnement,

1 - Ces données m'ont été fournies par M. ELKOUBY, Directeur du Département de l'Enseignement du F.S.J.U., Paris.

les traitements des professeurs d'enseignement juif et l'allocation des bourses aux enfants de familles socialement défavorisées, évitant ainsi toute barrière financière à l'entrée à ces écoles.

L'enseignement juif a également bénéficié de ces dispositions de prise en charge par l'Etat d'une partie non négligeable des traitements des professeurs chargés des disciplines générales. Ajoutons d'autres facteurs : La spécificité juive est aujourd'hui admise. La renaissance de l'Etat d'Israël et la dignité qu'elle a conférée à tous les Juifs du monde, en particulier depuis 1967, a suscité un intérêt pour Israël et l'étude de l'hébreu. Enfin, depuis 1968, l'enseignement public semble avoir perdu de sa crédibilité auprès de certains concitoyens et, en tous cas, les parents sont très sensibles aux bons résultats obtenus aux examens officiels par les écoles privées (1).

Tels sont certains des facteurs principaux qui ont contribué à l'intensification de l'intérêt porté à l'école juive. Il y a donc eu un élargissement de la motivation. En effet, pendant longtemps, elle n'était, pour l'essentiel, fréquentée que par des élèves issus de famille orthodoxes. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Ils viennent de tous les horizons sociaux, des milieux religieux et non religieux et le changement quantitatif a ainsi entraîné un changement qualitatif.

1 - Voir annexe p. 251-252 Tableau des résultats du baccalauréat obtenus aux examens, dans les écoles juives.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ECOLES JUIVES EN FRANCE :

Devant cet intérêt sans cesse croissant pour l'éducation, et l'évidence que l'enseignement est un des principaux facteurs de la pérennité, il est intéressant de savoir comment a réagi la communauté juive de France.

Il convient tout d'abord de rappeler que, au cours des dernières années, à chaque présentation du budget du Fonds Social, l'attention a été attirée sur les difficultés croissantes, dues essentiellement à des ressources en diminution. Pourtant, c'est une période de crise, où l'on pouvait craindre pour l'avenir de ces institutions, que la communauté n'ait pas trouvé en elle assez d'énergie pour un tel pari sur l'avenir. Or, défiant les lois de l'économie, elle a décidé d'investir pour garantir l'éducation juive.

Le facteur nouveau et significatif est l'accord entre Israël et la communauté quant à l'éducation juive. En effet, à la Conférence de Jérusalem de novembre 1974, le principe de la priorité à lui donner en Diaspora avait été affirmé. Il devait se traduire dans les faits, les 4 et 5 juillet 1976 à Jérusalem, lorsque les responsables de l'Agence Juive et du Fonds Social ont signé un accord créant le F.I.P.E. (Fonds d'Investissements pour l'Education) (1) et prévoyant, entre autres, la mobilisation d'une partie de leurs ressources au service de l'éducation et, en particulier, des écoles juives à plein temps. Le budget total du Fonds d'Investissements s'élevait à 66 millions de

1 - Voir p. 122 Fonds d'Investissement pour l'Education.

francs sur cinq années, alimenté pour les deux tiers par le Fonds Social et l'apport communautaire, et pour un tiers par l'Agence Juive. Ainsi, grâce à la création du Fonds d'Investissements, la communauté se dote-t-elle pour la première fois d'un instrument pour une politique de l'éducation, où l'improvisation cède la place à la planification.

Cette politique, c'est en même temps l'évolution des besoins, la mise au point d'une carte scolaire mais aussi la définition de critères pédagogiques et philosophiques auxquels les promoteurs d'un projet doivent souscrire pour bénéficier du soutien du Fonds d'Investissements. Ces critères portent sur l'enseignement et la vie de l'école, qui doivent être conformes aux normes de la tradition juive, sur l'attachement des élèves à l'Etat d'Israël, sur le sentiment d'appartenance à la communauté juive en France et dans le monde, sur le contenu des programmes de matières juives, comportant obligatoirement l'enseignement de la Bible, avec les commentaires traditionnels, de l'hébreu moderne, de l'histoire juive (1), de la Michna Guémara qui font le Talmud. *

1 - Programme d'enseignement des matières juives.

* Le Talmud comprend deux parties : la Michna et la Guémara :

La MICHNA est un code de lois religieuses et civiles. Elle a été rédigée définitivement par Rabbi Judah (IIe siècle), pour que vivant en terre étrangère, nos ancêtres n'oublient pas la Torah. Les différentes matières de la Michna sont réparties en six grandes sections.

La GUEMARA complète, explique et développe la Michna.

Afin de comprendre la structure de l'école juive, il est nécessaire de connaître les organisations principales qui lui sont liées : Le Fonds Social Juif Unifié (F.S.J.U.) (1) et l'Agence Juive pour Israël.

Le F.S.J.U. est une Association régie par la Loi du 1er juillet 1901. L'Article 2 de ses statuts définit son rôle communautaire : "Organisme central de la communauté juive de France dans le domaine social, culturel et éducatif, le F.S.J.U. contribue par son action au maintien et au développement de vie juive en France. Il favorise dans ce but les rapports de la communauté juive de France avec Israël. Il participe de même au développement de ses relations avec les communautés juives dans le monde. En vue de l'accomplissement de sa mission : il anime et coordonne, dans les domaines de sa compétence, l'action des organisations subventionnées. Il suscite la création de programmes et d'institutions correspondant à des besoins nouveaux. Il réunit les ressources nécessaires à son action et décide de leur affectation".

Le F.S.J.U. est un rouage essentiel et vivant du judaïsme français. Depuis sa création, en 1950, il a su répondre, et souvent par anticipation, aux besoins d'une communauté en évolution constante. Organisme central de celle de France, coordinateur et planificateur, élément d'impulsion et d'action, il assume la responsabilité de ses programmes d'action sociale, culturelle et éducative.

Aujourd'hui, en dépit de difficultés financières majeures, il y a peu de secteurs d'activités communautaires qu'il ne soutienne ou n'encourage.

1 - Voir annexe : Les statuts du F.S.J.U. p. 236

Sur le plan social, il se bat toujours pour plus de justice à l'intérieur de la communauté, par une lutte sans répit contre les flots de pauvreté. Quelque 20.000 personnes (1) bénéficient d'un soutien financier ou technique, à partir d'une armature de services spécialisés. Il mène, d'autre part, une politique courageuse dans les secteurs de l'aide aux personnes âgées, à l'enfance et à l'adolescence.

Sur le plan éducatif, par une politique audacieuse menée conjointement avec l'Agence Juive et grâce au F.I.P.E. (Fonds d'Investissement pour l'Education), il concerne un réseau scolaire regroupant plus de 10.000 enfants. Sur le plan culturel le plus diversifié, il est présent à travers 90 centres communautaires et mène une action dans plusieurs autres directions, telles l'édition, la presse, les chaires universitaires (2).

C'est en 1967 que fut fondé l'A.U.J.F. par le Fonds Social et l'Agence Juive, pour regrouper en une seule campagne de collecte les sommes destinées à faire face aux besoins de la communauté de France et aux immigrants en Israël.

Grande institution moderne à la mesure de la communauté d'aujourd'hui, il participe à tous les combats menés à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, pour toutes les causes juives.

1 - Ces informations m'ont été fournies par le Directeur du F.S.J.U.

2 - Voir annexe pp. 245-248.

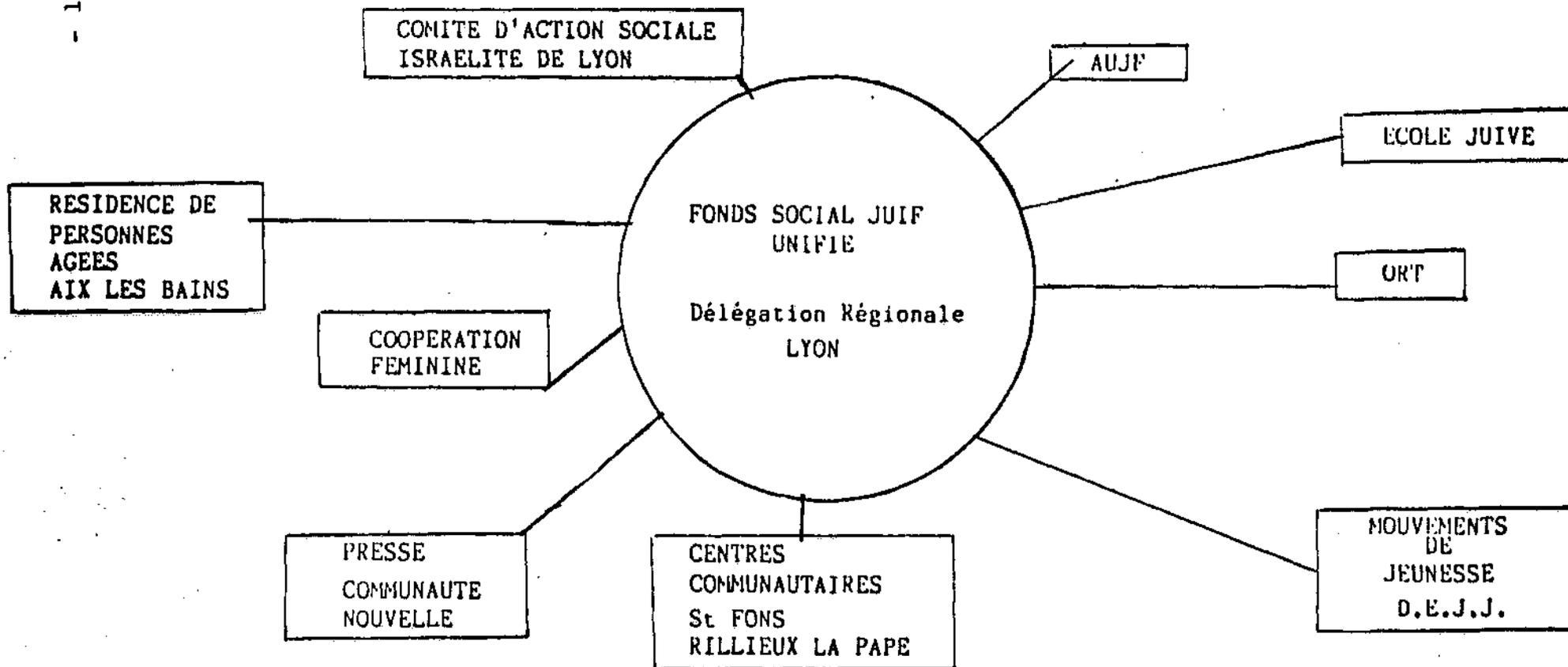
Dans son message, à l'occasion du 30ème anniversaire du F.S.J.U., le Grand Rabbin de France, Monsieur René Sirat, écrivait :

"Le Fonds Social Juif Unifié, organisation respectueuse des conventions des associations membres, - qui apporte son aide au Consistoire Central, au Grand Rabbinat de France et en particulier à l'Ecole Rabbinique de France, - mérite toute notre gratitude. Puisse le F.S.J.U. continuer à se développer, à poursuivre dans la voie d'une action tendant à l'unité de la communauté et à intensifier encore et toujours l'éducation et l'enseignement juifs en France" (1).

Encouragé par l'appui des pouvoirs publics, en relation suivie avec l'ensemble des organismes privés de même nature, présent dans la cité, dans tous les combats pour les grandes causes humanitaires de l'heure, il reste ainsi fidèle aux vœux de ses fondateurs. Par une oeuvre commune, qui s'efforce d'alléger les souffrances matérielles et morales des plus démunis et qui s'emploie à développer tous les chemins de la culture juive, à tenir en éveil la mémoire historique, le F.S.J.U. prépare ainsi l'avenir. Avec ses adhérents, ses militants, ses élus, il contribue à l'unité et à la pérennité de la communauté juive de France.

1 - Agence Télégraphique Juive : Numéro spécial mai 1981, 30ème Anniversaire du Fonds Social Juif Unifié.

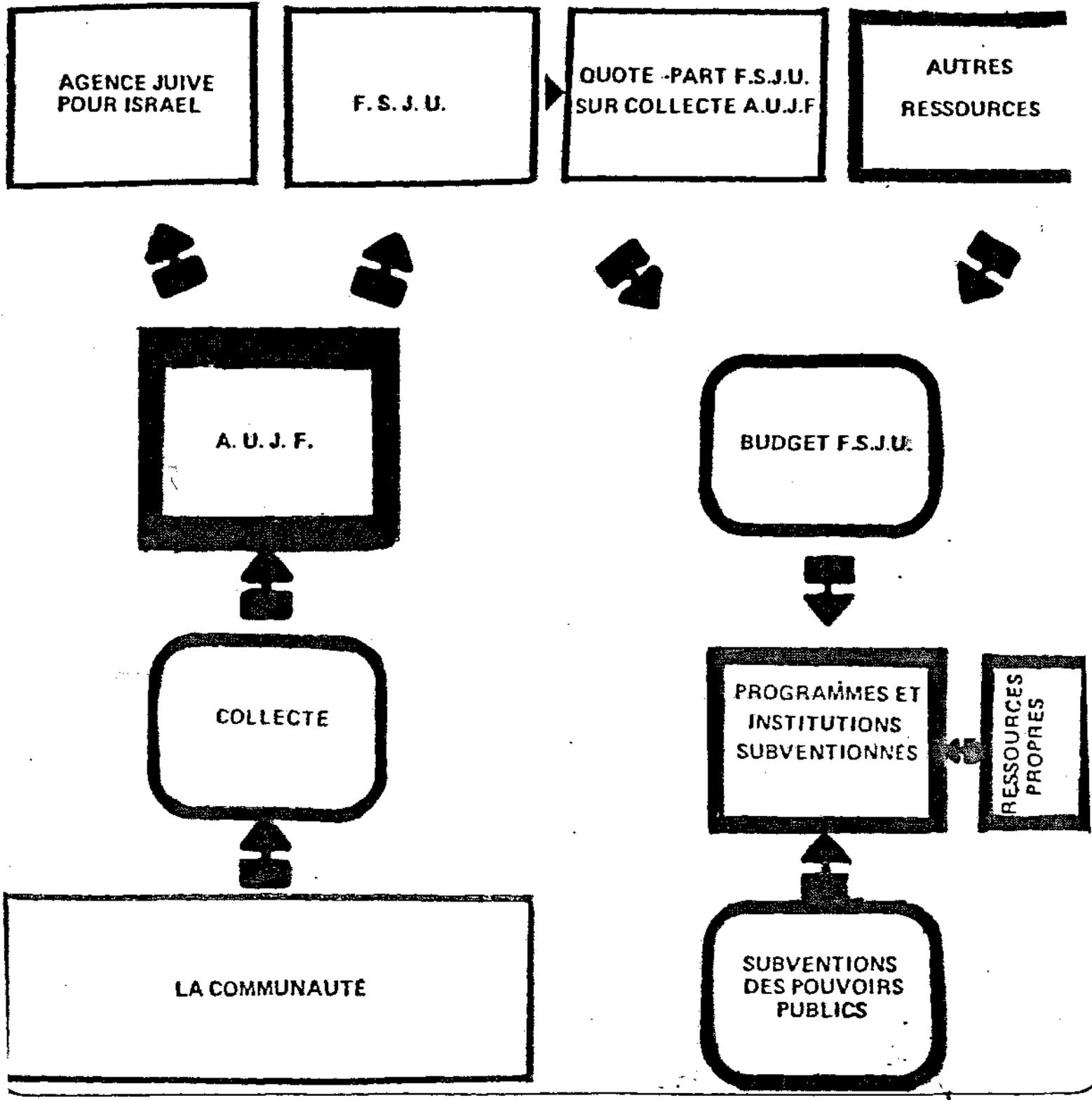
LE SCHEMA DE LA DELEGATION REGIONALE DU F.S.J.U. A LYON



A.U.J.F. = Appel Unifié Juif de France

D.E.J.J. = Département Educatif de la Jeunesse Juive

LES RESSOURCES FINANCIERES ET LEURS REPARTITIONS



LES CHOIX BUDGETAIRES DU F.S.J.U.

Depuis sa création en 1950, sur les décombres d'un judaïsme laminé par la barbarie nazie, le Fonds social Juif Unifié a dû faire face aux besoins successifs qui ont surgi au fur et à mesure de la réédification d'une communauté devenue aujourd'hui la première d'Europe Occidentale.

Il a fallu, au cours de ces années, passer de la philanthropie à une véritable action sociale, adaptée à la fois aux besoins des vagues d'immigrés qui se sont succédées et aux méthodes de la société contemporaine ; aussi le F.S.J.U. a-t-il développé une action pour l'édification de structures culturelles, communautaires et éducatives.

C'est ainsi que, constamment, en fonction des besoins exprimés ou latents, et aussi - surtout - des ressources disponibles, il a dû opérer des choix, jamais faciles, toujours douloureux, entre divers impératifs, d'égale légitimité. Comment se traduisent donc aujourd'hui, quant aux masses financières notamment, les options 1984 ?

Citons seulement ici, à titre d'illustration, parmi les 150 institutions qui adhèrent au F.S.J.U., quelques unes de celles qui occupent une place de tout premier plan dans la vie juive en France et qui bénéficient d'une assistance financière et parfois technique de la part de ses services spécialisés (1).

Au plan religieux par exemple, on relève le Consistoire Central et le Séminaire rabbinique de France ; au plan politique, le C.R.I.F. (2). Parmi

1 - Voir annexe : liste des oeuvres subventionnées par le F.S.J.U. p.

2 - C.R.I.F. : Conseil représentatif des Institutions Juives de France.

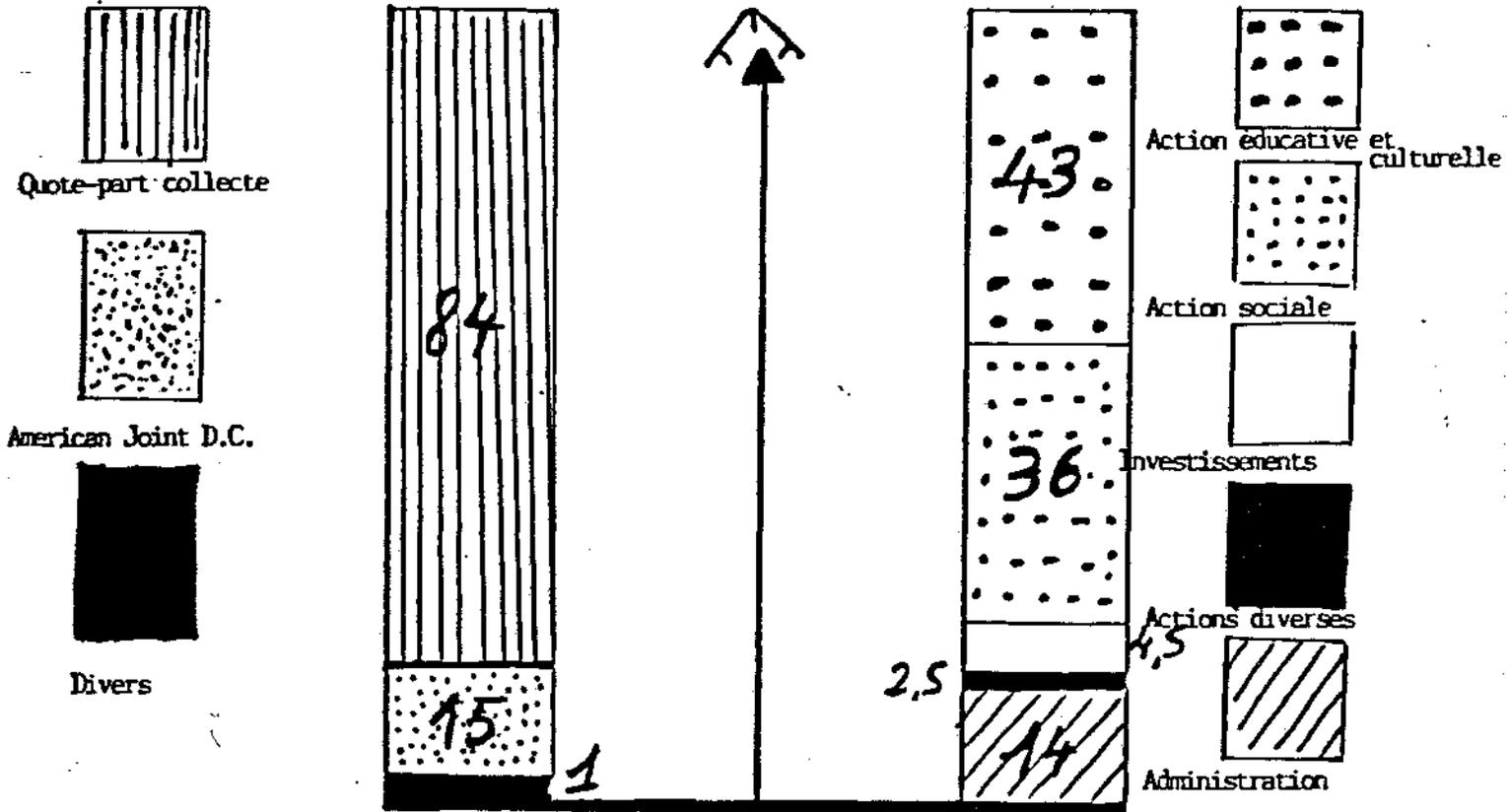
les institutions consacrées à l'action éducative, mentionnons le réseau d'école qui dispense un enseignement juif à tous les niveaux et les 90 centres communautaires répartis sur tout le territoire national, animés et subventionnés par le F.S.J.U.

S'il fallait caractériser d'un mot les options de celui-ci, ce serait celui de pluralisme qui conviendrait le mieux. En dépit de ressources stagnantes, face à des besoins sans cesse croissants, ce qu'expriment les chiffres, au delà de leur froide rigueur, ce sont en effet, sans doute, les multiples facettes de l'être juif dans toute sa diversité, voire ses contradictions.

LE BUDGET ORDINAIRE DU F.S.J.U.

LES RESSOURCES

LES AFFECTATIONS



Les ressources annuelles de la collecte de l'Appel Unifié Juif Français représentent 84 % du budget du F.S.J.U. et s'élèvent à environ 26 millions de Francs Français.

5,5 millions de Francs sont le produit d'une aide de l'A.J.D.C. (Américain Joint Distribution Comitee) et de cotisations diverses des membres de F.S.J.U.

Sur les 31,5 Millions, 43 % du budget annuel servent le réseau d'écoles juives et l'action culturelle à travers les centres communautaires sur l'ensemble du territoire (1).

1 - Budget du Fonds Social pour l'année 1983/84.

Le F.S.J.U. consacre donc une partie importante de son budget à subventionner les écoles pour l'éducation primaire et secondaire. Par ailleurs, un large programme d'investissement et de création de projets originaux a été mis en place pour plusieurs années, conjointement par le F.S.J.U. et l'Agence Juive, à travers le Fonds d'Investissement pour l'Education (F.I.P.E.) 1976-1981. Ce programme a réussi à augmenter les effectifs scolaires dans les établissements existants et à en créer de nouveaux.

L'Agence Juive est une organisation mondiale créée en 1922, qui a pour but l'immigration des Juifs en Israël. Sa direction siège à Jérusalem, New-York, Londres et Paris. A Paris, se trouve son siège, avec six départements :

- Département de l'Alyah (immigration).
- Département de la jeunesse et de la culture, mouvements de jeunesse - vacances.
- Département de l'éducation.
- Service aux étudiants.
- Alyah hanoar 14-16 ans (immigration des jeunes).
- Trésorerie de l'Agence Juive.

Le département de l'éducation s'occupe principalement de création de jardin d'enfants, d'un réseau d'Oulpanim (classes d'enseignements de la langue hébraïque moderne) à travers le pays. Il délègue des enseignants auprès des écoles et entreprend une action en faveur du développement des programmes et des matériaux d'enseignements.

Le F.S.J.U. et l'Agence Juive coordonnent et déterminent les projets en faveur de l'enseignement à travers le F.I.P.E.

Les objectifs fixés par les créateurs du Fonds d'investissements pour l'Education (Agence Juive et Fonds Social) étaient de doubler le nombre de places dans les écoles de la communauté juive de France, par l'extension des écoles existantes et par la création de nouveaux établissements pour passer, de 3.500 élèves scolarisés à la fin de 1976 à 7.000 élèves environ, en cinq années (1981). Il s'agit aussi de favoriser l'éducation informelle, en dotant les communautés de structures d'accueil permettant de dispenser une éducation juive, notamment de développer l'enseignement de l'hébreu.

Dans le cadre de cette orientation générale prévue par les accords, la Commission Mixte du Fonds d'Investissements s'est donc donnée pour tâche d'assurer l'accueil d'effectifs scolaires plus nombreux, mais aussi d'accentuer l'effort qualitatif, afin d'améliorer les méthodes éducatives. A cette fin, des critères pédagogiques et doctrinaux ont été élaborés, auxquels doivent souscrire tous les établissements qui sollicitent la participation du Fonds d'Investissement. Elle encourage également la poursuite d'implantation de locaux communautaires, en leur assurant un caractère polyvalent, tel que synagogues, ou centres communautaires, notamment en y favorisant, toutes les fois que cela est possible, la création de jardins d'enfants.

Deux initiatives originales méritent d'être soulignées, et d'abord la création d'une école de réadaptation destinée à des élèves retardés. Située dans la région parisienne, elle accueille une centaine d'élèves qui ne peuvent suivre les cours d'une école normale, en raison des problèmes psychologiques qui les ont affectés. Après une période variant entre une et trois années passées dans cette école, sous la direction d'éducateurs

spécialisés, ces enfants peuvent être intégrés normalement dans une école juive de la communauté. Les résultats obtenus au cours des premières années de fonctionnement sont encourageants (1).

Notons également la création d'une école israélienne, dont 200 places sont réservées aux enfants de la communauté pour une expérience originale ; ils suivent le programme israélien de l'école mais bénéficient de cours supplémentaires de Français, en sorte qu'ils puissent, à tout moment, passer de l'école israélienne à une autre école de la communauté. Cet enseignement concerne essentiellement les enfants des futurs Olim (immigrants) qui désirent préparer leur départ et acquérir la possibilité de s'intégrer normalement dans les écoles israéliennes au moment de leur installation. Ce système permet également aux élèves israéliens vivant à Paris de ne pas rester confinés dans une école qui leur est réservée, mais d'avoir des contacts plus étroits avec ceux de la communauté dans laquelle ils vivent.

Le F.I.P.E. a envisagé non seulement le développement d'installations scolaires et communautaires, mais également des projets spéciaux, de portée nationale, concernant l'éducation formelle, tels que la formation de directeurs d'écoles, d'enseignants, le développement de chaires d'hébreu et la création d'un centre pédagogique. Les objectifs de ces moyens dispensés sont l'extension des classes d'hébreu dans les lycées et la modernisation des méthodes pédagogiques.

1 - Compte rendu du Directeur de F.I.P.E. auprès de la direction du F.S.J.U.

Nous avons étudié la structure administrative et les effectifs des écoles juives en France. Mais nous avons constaté qu'elles concernent une minorité des sujets d'âge scolaire.

De 1970 à 1984, leur relative évolution est due à des événements historiques, sociologiques et psychologiques, à des initiatives de particuliers et aux encouragements de certains responsables de la communauté. Quant aux structures administratives, deux institutions principales sont liées. Le Fonds Social à travers le service de l'enseignement et le département de l'éducation auprès de l'Agence Juive. Toutes deux soutiennent les initiatives locales mais manquent de professionnels et des moyens financiers et pédagogiques requis pour répondre aux besoins de la population intéressée aux exigences du fonctionnement et du développement de ces écoles. En outre, concernant l'école, ces moyens limités ne permettent ni une implication dans la vie des établissements, ni une influence sur le contenu de l'éducation et, par là, un changement d'orientation, afin d'accomplir les objectifs scolaires et communautaires. L'intervention du F.S.J.U. et de l'Agence Juive se limite à la participation financière au budget de l'école. En revanche, l'Agence Juive pourrait jouer un rôle plus important dans la formation des maîtres, fournir des programmes éducatifs modernes à travers l'expérience acquise dans l'éducation hébraïque en Israël et en Diaspora. Quoi qu'il en soit, les instances du Conseil National définissent la vocation de l'école juive requise par la sauvegarde de l'identité, et ce à travers la participation à la vie communautaire, la responsabilité envers le peuple juif et la préparation d'une éventuelle immigration.